

les sommes que perdent les contribuables canadiens vont tout simplement aux étrangers sous forme d'impôts perçus par les gouvernements étrangers, ou sont directement versées à des actionnaires étrangers. Les Canadiens perdent tout simplement les profits qu'il pourraient réaliser dans ces cas-là.

M. Saltsman: Deux facteurs influençant les placements actuels semblent résulter du manque de neutralité de notre régime fiscal. Une des raisons pour lesquelles il y a plus d'argent d'investi dans les compagnies d'assurance que dans tout autre forme d'investissement, est leur position privilégiée en vertu de notre régime fiscal.

Encore une fois, même si le rendement sous forme de dividendes est plus élevé, selon moi, dans le cas de quelques valeurs canadiennes, une somme considérable d'argent canadien est investie dans les valeurs américaines à cause de l'absence d'un impôt sur les gains de capitaux au Canada. Nos investisseurs sont peut-être plus intéressés par des gains de capitaux exempts d'impôts que par un rendement plus élevé sous forme de dividendes qui sont imposés. Par conséquent, il me semble que ces anomalies devraient être corrigées en même temps.

Je voudrais maintenant traiter de cette question de l'utilisation optimale de nos ressources. Au cours de votre étude, avez-vous étudié les problèmes inhérents aux industries des ressources naturelles afin de vous assurer que le Canada en retire le plus de profit possible? Avez-vous pensé à oublier complètement la propriété de ces ressources et à tenter de vous assurer que les Canadiens en retirent le plus de profit possible par la création d'un Office national de mise en marché qui veillerait à ce que nos ressources soient mises en marché dans les meilleurs intérêts du Canada, sans se demander qui est le propriétaire des mines ou des ressources ou quelle est l'origine du capital, qui veillerait à ce que l'approvisionnement au Canada soit suffisant pour alimenter nos industries secondaires et encouragerait leur expansion?

Le professeur Watkins: Monsieur le président, nous n'avons étudié ni explicitement ni complètement la possibilité d'établir des offices nationaux de mise en marché, en partie peut-être parce qu'il semble que cela dépasse quelque peu notre mandat. En nous situant dans un contexte différent et peut-être plus positif, je crois qu'il est souhaitable que nous explorions la possibilité d'obtenir plus de profit pour les Canadiens sans aller aussi loin que cela pour le moment. Il y a possibilité de faire beaucoup de choses, sans aller jusqu'à créer des offices nationaux de mise en marché.

M. Saltsman: Je comprends que vous désiriez obtenir d'une façon indirecte les profits que vous estimez importants, mais les métho-

des indirectes semblent terriblement maladroites. Il semble que cela va prendre beaucoup de temps, et peut-être qu'une partie des objectifs ne seront jamais atteints de cette façon. Peut-être pourrions-nous adopter une méthode directe immédiatement en établissant un office national de mise en marché afin de nous assurer que la mise en marché de nos matériaux bruts et de nos ressources soit faite de façon à profiter le plus possible aux Canadiens.

• 1225

Le professeur Watkins: C'est certainement une possibilité que l'on pourrait étudier. Nous savons que cela a été fait, probablement avec succès, dans certains cas, comme celui du blé. Certains pays sous-développés qui s'intéressent à la possibilité d'une mise sur le marché par l'État tentent aujourd'hui de le faire. Il est impossible de ne pas en tenir compte.

Le problème est que les acheteurs importants de ces ressources seront des entreprises géantes. Vendrez-vous du minerai de fer aux aciéries étrangères? Il existe des problèmes au sujet des conditions exactes auxquelles ils seront prêts à consentir. Le fait principal ici est qu'ils sont prêts à commercer avec vous. Si on les traite bien je crois qu'ils seront prêts à le faire, mais je ne suis pas encore convaincu qu'il faudra aller aussi loin.

M. Saltsman: Je trouve intéressantes votre remarque visant le Moyen-Orient et l'idée que se font les gouvernements au sujet des négociations. Il semblerait qu'avec une telle commission nous pourrions exercer nos meilleurs atouts de négociation comme le justifieraient les circonstances, on pourrait s'assurer que ces produits sont mis sur le marché à leur juste valeur, qu'on retirerait un profit maximum au moyen des impôts et du prix que recevraient les Canadiens en retour de l'usage de ressources qui deviennent épuisées, et on pourrait étudier le problème pour ensuite négocier à partir de renseignements et de connaissances.

Le professeur Watkins: Oui, il existe des avantages possibles. Mais de telles conditions peuvent aussi être la source d'autres dépenses. La nature de ces commissions est de négocier mais de ne pas tenter de niveler les fluctuations des prix. Elles doivent tenter de stimuler le marché et d'en retirer les avantages sans y intervenir.

L'expérience nous enseigne qu'il est difficile pour une commission d'accepter un rôle si limité. Elle serait obligée de fournir certaines garanties aux manufactures canadiennes qui s'affairent à cette industrie. Elle commet l'erreur de tenter d'accomplir plus que le rôle qui lui était destiné, et qui consistait à participer tout simplement.

M. Saltsman: Merci.

Le président: Je vous remercie, monsieur Saltsman.